

Département de la Savoie
COMMUNE de CHAMOUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022_11_03_01

Nombre de membres : en exercice : 12	présents : 8	votants : 12
Date de convocation : 28/10/2022	Date d'affichage : 28/10/2022	

L'an deux mille vingt-deux, le trois novembre à dix-neuf heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mr Yannick LOGEROT, Maire.

Étaient présents : Mr DAL PAI Ludovic, Mr CAMUS Patrick, Mr COUCHENET Mathieu, Mme GRIAT Glawdys, Mr MALLINJOURD Marc, Mr MEYNIAL Fabrice, Mme MONDEL Elisabeth

Étaient absents : Mme STIVANELLO Aurore (procuration à DAL PAI Ludovic), Mme BELFIORE Jessica (procuration à LOGEROT Yannick), Mme PROVENT Gwenaëlle (procuration à GRIAT Glawdys), Mme TESTARD Isabelle (procuration à MONDEL Elisabeth)

Secrétaire de séance : Mme GRIAT Glawdys

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU COMMUNAL

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 151-1 à L. 151-43, L. 153-45 à L. 153-48, R. 153-20 et R. 153-21 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 22 novembre 2017,

Vu le bilan de la mise à disposition du public présenté par Monsieur le maire ;

N'ayant pu acquérir la parcelle numéro 6, la commune décide de réaliser l'opération en deux fois.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire ;

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, décide,

- D'APPROUVER la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune, conformément au dossier joint à la présente délibération.
- La présente délibération sera notifiée au préfet.

Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, elle sera affichée pendant un mois en mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Maire,



[Handwritten signature in blue ink]